

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 8 (1920)

Heft: 94

Artikel: Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255845>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

devait être exclue de la possession des droits politiques! Il était dès lors facile à la partie féministe de l'auditoire de répondre à la conférencière, de lui expliquer pourquoi nous luttons pour le suffrage des femmes, de lui montrer l'usage que nous voulons faire de notre bulletin de vote, bien que notre caractère soit différent de celui de l'homme — ou même: surtout parce qu'il est différent.

C'était la première fois que nous étions enfin accordées un rencontre avec nos adversaires antiféministes sur le terrain de la discussion publique, et nous avons été infiniment reconnaissants à Mme Lombroso de nous procurer cette jouissance et l'occasion de développer nos idées devant un auditoire, dont une bonne partie ne fréquente pas habituellement nos séances suffragistes. L'utilité de pareille discussion nous a été prouvée à l'évidence, et telle auditrice de Mme Lombroso, entrée dans la salle en antiféministe convaincue, en est sortie suffragiste décidée et fait partie aujourd'hui de notre Association vaudoise pour le suffrage féminin.

Cette conférence avait été organisée par la Ligue féministe vaudoise antisuffragiste, dont quelques membres, paraît-il, étaient venues écouter Mme Lombroso. Mais, à notre très grande surprise, aucune d'elles ne prit la parole pour réfuter nos arguments ni défendre le point de vue opposé. Seul, à la fin de la séance, un monsieur, ardent anti-féministe, remercia et félicita Mme Lombroso de renvoyer la femme à sa véritable place, le foyer... Et pourtant, Mme Lombroso a fait des études de médecine et de lettres...

LUCY DUTOIT.



Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — L'Association genevoise pour le Suffrage féminin vient de faire une grande perte en la personne de Mlle Alice Hornung, membre du Comité, décédée le 10 avril après deux mois d'une cruelle maladie. Mlle Hornung était une de ces ferventes de notre cause qu'il fait bon rencontrer pour la conviction persuasive et la ferveur encourageante qui émanent d'elles: c'était de plus une propagandiste hors ligne ne perdant jamais une occasion de montrer son drapeau suffragiste et de nous gagner des adhérents. Lors de la pétition féminine en faveur du suffrage féminin municipal, qui se fit en 1917-1918, Mlle Hornung fut pour nous une aide incomparable, puisqu'elle réussit, à elle seule, à réunir 1500 des 6000 signatures qu'obtint cette pétition, promenant partout avec elle, en bateau, en tramway, dans toutes les réunions, ses listes de pétition, et allant jusqu'à s'installer pendant de longues heures à la porte des bureaux où se distribuaient les cartes de pain, de graisse, etc., pour profiter de ces rassemblements féminins et y recueillir des signatures. Fidèle à notre Association, elle n'en manquait que rarement les séances, non plus d'ailleurs que celles de l'Union des Femmes, dont elle était également un membre zélé, y apportant tout son entrain et son humour, et créant une atmosphère de cordialité dont plusieurs de nos conférencières venues pour des thés suffragistes gardent le meilleur souvenir.

L'activité de Mlle Hornung était très grande. Faisant partie de plusieurs Comités de notre ville (Croix-Rouge genevoise, Société pour la protection des animaux, qui lui tenait spécialement à cœur, Société auxiliaire de la Comédie, Société mutuelle artistique), elle trouvait cependant le temps de faire pour le suffrage les besognes arides et ingrates, dont personne ne veut en général: c'est ainsi que son dernier travail pour nous fut d'envoyer, quelques jours avant de tomber malade, la moitié des 5 à 600 convocations à l'Assemblée où fut lancée l'initiative constitutionnelle en faveur du suffrage. Elle prit plusieurs listes à faire signer, et mit son point d'honneur à ce que la toute première remplie fût une des siennes. « Je vous la dédie, écrivait-elle en nous la retournant, en signe de mon attachement à notre cause. »

Le vide creusé au milieu de nous est douloureusement ressenti, non seulement par les membres de notre Comité, mais encore par les suffragistes genevoises. Nous nous faisons ici leur interprète en assurant la famille de Mlle Hornung de toute notre très chaude sympathie.

E. Gd.

— Le Bureau du Comité de l'Initiative, réuni le 12 avril, pour se rendre compte de la situation, a pu constater que celle-ci est favorable. Grâce au travail persévérant de la Commission des Listes et au courage et à l'esprit d'entreprise de ses membres, comme de sa présidente, Mme Gourfein-Welt, docteur en médecine, plus d'un millier de signatures sont actuellement recueillies, soit en tout cas le tiers du nombre désiré, car il sera sage, en vue des erreurs, signatures données à double, départs, décès, etc., de fixer un chiffre total supérieur à celui de 2.500 prévu par la loi. Toutefois, la Commission des Listes a dû constater à regret que ce n'est pas parmi les membres de notre Association que se recrutent nos plus zélés propagandistes, et une circulaire envoyée à tous ceux qui ne se sont pas encore mis à la

tâche n'a pas jusqu'à présent produit grand effet. Il est à souhaiter que chacun de ceux qui, en s'inscrivant comme membres de notre Association, ont manifesté par là leur intérêt pour notre cause, le prouvent de façon efficace en travaillant à recueillir des signatures. On peut demander en tout temps des listes au local de notre Association, 22, rue Etienne-Dumont. — La Commission des Conférences, présidée par M. Louis Braschoss, organise pour le courant de mai une dizaine de conférences de propagande dans des sociétés masculines diverses, dont plusieurs ont fait excellent accueil à notre demande. Signalons entre autres, pour la nouveauté du fait, la conférence donnée le 23 avril à la Compagnie des Pasteurs de l'Eglise nationale par Mlle Gourd. — La Commission des Finances, sous la présidence de M. Martin Naef, a déjà recueilli une somme qui lui permet de faire face aux premières dépenses, en attendant le gros effort pécuniaire prévu au moment de la votation populaire; et la Commission de la Presse cède pour le moment le pas à la même Commission du Comité d'organisation du Congrès international, estimant que le travail de cette dernière, en attirant à chaque instant l'attention sur les questions suffragistes, ne peut que lui être directement profitable.

E. Gd.

A travers les Sociétés féminines

Genève. — Union des Femmes. — La série de causeries: *Quelle profession choisir pour nos filles?* bien qu'approchant de sa fin, continue à réunir un public fidèle, attentif et intéressé. Le 13 mars, Mme Mathil, directrice de l'Ouvroir de l'Union, et professeur à l'Académie professionnelle, a donné les indications documentaires les plus intéressantes sur les professions de la couture, montrant comment ce métier peut à la fois être un métier de famine, quand il est exercé par des malheureuses sans préparation professionnelle suffisante, qui font à domicile de la couture à bon marché pour des maisons de confection, et un métier très rémunérateur aux mains d'une ouvrière, ayant non seulement fait un apprentissage suffisant, mais encore douée du goût personnel et du sentiment artistique nécessaires pour être une bonne couturière. D'ailleurs, si la profession de couturière est actuellement encombrée, celle de lingère, qui lui ressemble par certains côtés, celle de corsetière, de passementière, manquent au contraire de main-d'œuvre, et il y a là des débouchés intéressants pour des jeunes filles adroites, bien douées et sachant dessiner. De même pour celle de brodeuse, à condition de ne pas se limiter à une seule branche, ce qui soumet trop les conditions de cette profession aux fluctuations de la mode, mais de pouvoir pratiquer, suivant les nécessités de la demande, les différents genres de broderie. — Le 20 avril, c'était le tour de Mlles S. Brenner et Benoît, qui ont parlé avec un enthousiasme communicatif de leurs professions respectives d'employée de bureau et de vendeuse de magasin, Mlle Brenner mettant tout son auditoire en garde contre l'idée courante que, pour faire une bonne commise, il suffit de savoir taper sur une machine à écrire! et insistant très judicieusement sur la nécessité d'une forte préparation professionnelle d'au moins trois ans d'une solide instruction et d'une culture générale aussi étendue que possible. Mlle Brenner est en effet trop bonne féministe pour ne pas déplorer la routine et le manque d'initiative dont on se plaint souvent chez les employées actuelles de bureau et de banque (cependant, à Genève, une banque a donné le droit de signer pour elle à une femme), et a pu, d'autre part, fournir ainsi que Mlle Benoît, des renseignements précieux sur l'échelle des salaires dans ces professions, salaires encore inférieurs, malgré tous les efforts tentés, à ceux qui sont payés dans des cas analogues en Suisse allemande. — Au thé de membres du 6 mai, à 5 heures, on entendra Mlle Witz, directrice de l'Ouvroir coopératif de Lausanne, exposer le fonctionnement de cette remarquable institution, coopérative, professionnelle et sociale; et l'Assemblée générale de printemps a été fixée au 21 mai, à 4 heures. — Pour passer de ces sujets pratiques à la haute philosophie, l'Union organise, pour les samedis 1^{er}, 8 et 15 mai, à 5 heures, trois conférences sur Pascal par M. Arnold Reymond, professeur à l'Université de Neuchâtel; conférences qui ne manqueront pas d'attirer un nombreux public. (Voir aux annonces.)

E. Gd.

Foyers du Travail féminin. — La Société des Foyers du Travail féminin a tenu, le jeudi 18 mars, son assemblée générale annuelle au Foyer de la Corratierie. Les sociétaires présents ont eu la satisfaction d'apprendre de bonnes nouvelles; c'est chose si rare à notre époque, surtout quand il s'agit à la fois d'alimentation et de finances, que l'on en jouit comme d'une aubaine inespérée. Les affaires ont marché, dans les deux Foyers, de façon très satisfaisante, et cela grâce, d'une part, à la fidélité des clientes, dont le nombre a été en augmentant, d'autre part à l'activité inlassable et intelligente des directrices, bien secondées par une partie de leur personnel. Les résultats obtenus, malgré l'augmentation des loyers et le prix toujours très haut des denrées et du combustible, permettent de donner un dividende de 4 %, en échange du coupon n° 8, et d'établir un fonds de réserve, en vue soit de prestations sociales éventuelles, soit des frais qu'entraînera fatalement le déménagement du Foyer de la Corratierie, menacé par la démolition de l'immeuble. — Souhaitons que l'année courante donne des résultats aussi bons que ceux de l'exercice écoulé; souhaitons aussi que les sociétaires viennent plus nombreux à la prochaine assemblée générale, et donnent de cette façon, au Conseil d'administration des Foyers féminins, une preuve d'intérêt qui leur sera très précieuse.

Ch. Ch.

Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud. — La F. U. F. C. V., aimablement invitée par l'Union d'Aigle, aura son